

**PROGRAMME POUR LES MOYENS D'EXISTENCE
DURABLE DANS LA PECHE
PMEDP/DFID-FAO**

**CONTRIBUTION DE LA RECHERCHE A L'AMELIORATION
DES MOYENS D'EXISTENCE DURABLES DES
COMMUNAUTES DE PECHE ARTISANALE**

ETUDE DE CAS DE LA MAURITANIE

Mars 2002

RESUME

La Mauritanie est un pays sahélien semi-désertique d'une superficie de plus d'1 million de km² avec une population de près de 2,5 millions d'habitants.

Bordé à l'est par l'océan atlantique, la façade maritime de la Mauritanie s'étend sur près de 720 Km. La Zone Economique Exclusive Mauritanienne (ZEE) couvrant une superficie de près de 200 000 Km² est le siège d'importantes remontées d'eaux froides riches en éléments nutritifs (upwelling) à l'origine de sa richesse en ressources halieutiques.

Excepté les Imraguen, les mauritaniens ont longtemps tourné le dos à la mer, tirant jadis l'essentiel de leurs moyens d'existence des activités agro-pastorales.

Le secteur de la pêche est considéré depuis les années 70 comme le moteur de l'économie nationale dont il représente actuellement près de 10% du PIB, près 29% des recettes budgétaires et de 50% des recettes d'exportation.

Le sous secteur de la pêche artisanale constitue une priorité de la politique de développement du secteur. En terme d'emplois, ce sous secteur comptait en 1998 18.000 emplois directs créés.

En Mauritanie, les activités de recherche halieutique sont menées par le Centre National de Recherches Océanographiques et des Pêches (CNROP), créé en novembre 1978, unique institution nationale compétente dans ce domaine. Le CNROP dispose de moyens humains, financiers et techniques conséquents pour remplir sa mission.

Par le rôle majeur qu'il joue dans la promotion du secteur de la pêche, reconnu dans toutes les politiques de pêche élaborées par le gouvernement mauritanien, le CNROP contribue largement à la réduction de la pauvreté chez les groupes les plus vulnérables, notamment ceux vivant de la pêche.

Ces groupes sont constitués principalement de pêcheurs, de transformateurs et de mareyeurs.

Les principales communautés de pêcheurs traditionnels sont les Wolof et les Imraguen :

- la communauté des pêcheurs de N'diogo, la plus importante des communautés traditionnelles de pêcheurs artisans, formés de Wolof mauritaniens originaires du village de N'diogo au bord de l'océan atlantique près de la frontière sud-ouest avec le Sénégal ;
- La communauté Imraguen originaire des tribus arabes dont les plus importantes sont Ehel Barikalla, Ehel Bouhoubeyni, Oulad Abdel Wahed et Oulad Bou Sebaa. C'est la plus ancienne communauté ayant une tradition de pêche maritime
- Les autres pêcheurs mauritaniens, constitués de marins industriels reconvertis en pêcheurs artisans, de pêcheurs originaires du fleuve et de néo-pêcheurs (nouveaux pêcheurs), pour la plupart d'anciens commerçants.

La situation de la recherche halieutique en Mauritanie est en constante amélioration, ce qui a permis sa consolidation progressive qui se reflète dans l'amélioration de ses

prestations en termes de connaissances sur les ressources halieutiques et leur environnement, de protection du consommateur et de valorisation des produits.

Plus généralement, on peut dire que la recherche tant socio-économique qu'halieutique a contribué à documenter divers domaines de la pêche tant maritime que fluviale. Ainsi, en sciences sociales, les conditions humaines anciennes et récentes de la mise en place du peuplement du littoral, les objectifs d'appropriation de la pêche pendant la période coloniale, les processus de l'occupation humaine de la côte et l'organisation sociale et économique des populations de pêcheurs ont largement été étudiés, notamment chez les Imraguen. De nombreux travaux sur la migration des pêcheurs et ses formes de spécifiques rencontrées en Mauritanie dans le sous secteur de la pêche artisanale, ainsi que les impacts de ces migrations sur les plans micro et macro-économiques, et les conséquences sur la différenciation sociale sont mis en relief.

D'autres aspects abordés par la recherche en socio-économie ont permis de mettre en lumière la situation de l'emploi au niveau de la pêche artisanale, de la commercialisation et distribution des produits de la pêche, ainsi que la question de l'endettement et les modes d'intervention des différents acteurs. Enfin, les contraintes de développement de la pêche artisanale et les formes de conflits sont également des aspects documentés.

Au niveau de la recherche halieutique, les résultats obtenus sont à la base de :

- La délimitation des zones de pêche réservées à la pêche artisanale et côtière
- L'établissement des périodes d'arrêt biologique
- La limitation de l'effort de pêche exercé sur les espèces surexploitées (ex : poulpe)
- Respect de normes sanitaires applicables aux produits, usines et navires
- L'amélioration des procédés de transformation et de valorisation de certains produits de la pêche (ex : guédj -fermenté séché- ; fumage du poisson)

L'ensemble du capital de connaissance accumulé par la recherche est mis au service, non seulement du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime, mais aussi directement des communautés vivant de la pêche artisanale dans le cadre de partenariat à travers généralement un bailleur de fonds, conséquence d'un manque de visibilité suffisante de la recherche. Des exemples concrets de partenariat étudiés mettent en évidence la nécessité pour la recherche d'aller vers les communautés de pêche et de les impliquer dans tous le processus de programmation et de mise en œuvre et le suivi des activités de développement qui leur sont destinées.

La recherche est un outil important pour la prise de décision, notamment en matière de l'aménagement et de gestion des ressources halieutiques. C'est ainsi qu'elle joue un rôle majeur dans l'élaboration de plans d'aménagement, qui constituent un instrument fondamental de gestion rationnelle des ressources. Ce lien fonctionnel entre la recherche et les structures d'aménagement et de gestion se manifeste également à travers le rôle de la recherche dans l'élaboration des politiques publiques. Toutes les décisions importantes en matière d'aménagement, de gestion et d'exploitation des pêcheries partent des bases scientifiques fournies par la recherche. Une partie importante du Code des pêches et de ses textes d'application, ainsi que d'autres textes réglementaires (tels que la récente Loi des pêches, les arrêtés relatifs aux normes d'hygiène et de salubrité et aux conditions d'inspection sanitaire) sont inspirés des résultats de la recherche halieutique.

Il est clair que la recherche joue un rôle primordial dans le développement du secteur des pêches ; mais celui-ci semble simplement reconnu et apprécié par l'administration des pêches et pas suffisamment des organisations professionnelles et des communautés vivant de la pêche.

Le CNROP doit faire bien plus que les forums réunissant des spécialistes de la recherche qu'il organise. Il doit définir une réelle stratégie de communication dont il ne peut se passer pour bien 'se vendre' dans l'intérêt des utilisateurs des résultats de la recherche.

Introduction

La Mauritanie est un pays sahélien semi-désertique d'une superficie de plus d'1 million de km² avec une population de près de 2,5 millions d'habitants. Cette population est inégalement répartie sur le territoire, les centres urbains comme Nouakchott et Nouadhibou regroupant plus du tiers. De tradition nomade, la population tirait, jadis, l'essentiel de ses moyens d'existence des activités agro-pastorales, le secteur minier pourvoyant aux besoins de l'Etat en recettes fiscales. Malgré la richesse des eaux maritimes connue depuis le 17^{ème} siècle, seule une faible frange de la population, les Imraguen, avait un lien avec la mer.

Le territoire de la Mauritanie est bordé à l'est par l'océan atlantique (annexe 1). Sa côte maritime, s'étend entre 16°04'N et 20°36'N de latitude Nord sur près de 720 Km. La Zone Economique Exclusive Mauritanienne (ZEE), siège d'importantes remontées d'eaux froides riches en éléments nutritifs (upwelling), couvre une superficie de près de 200 000 Km².

La ZEE mauritanienne abrite des ressources d'une grande diversité. Pas moins de 300 espèces sont régulièrement dénombrées dans les captures effectuées dans cette zone dont au moins 170 espèces commercialisables.

Ces ressources d'une grande richesse offrent des opportunités de développement à la Mauritanie. Ainsi, depuis les années 1970, le secteur de la pêche joue un rôle de premier plan dans le développement du pays grâce à ses apports en ressources budgétaires, recettes en devises, aux emplois créés et sa contribution au PIB.

Le secteur de la pêche est considéré comme le moteur de l'économie nationale dont il représente près de 10% du PIB, près 29% des recettes budgétaires et de 50% des recettes d'exportation.

Le sous secteur de la pêche artisanale qui fait preuve d'un dynamisme important constitue une priorité de la politique de développement du secteur. En terme d'emplois, ce sous secteur comptait en 1998 18.000 emplois directs créés.

Avec la prise de conscience de l'importance du secteur des pêches par les pouvoirs publics, un tournant décisif va s'amorcer dans la politique de pêche avec la mise en place de stratégies successives de développement du secteur. En 1977 et 1978 seront successivement créés un Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime et un Centre National de recherches Océanographiques et des Pêches, inaugurant ainsi l'effort d'organisation du secteur qui sera entrepris. A partir de 1987, la Déclaration de Politique Générale affirmait déjà le rôle moteur de la recherche halieutique dans le développement du secteur.

La recherche halieutique en Mauritanie

En Mauritanie, les activités de recherche halieutique sont menées par le Centre National de Recherches Océanographiques et des Pêches (CNROP) unique institution nationale, créée en novembre 1978, compétente dans ce domaine.

Le CNROP, établissement sous tutelle du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime, a succédé au Laboratoire des Pêches, construit en 1950, qui avait à l'époque une double mission : (1) inspection de l'élevage. Dans ce cadre il servait de clinique vétérinaire et effectuait l'inspection sanitaire ; et (2) recherche océanographique qui se limitait, par manque

de moyens, à des relevés hydrologiques dans la Baie du Lévrier. Son rôle est de mettre à la disposition de l'Etat des avis techniques permettant d'aider à la prise de décision.

Etablissement Public à Caractère administratif, le CNROP a un effectif de 157 personnes dont 38 chercheurs, 43 techniciens et 73 agents administratifs.

La recherche halieutique est reconnue par les différentes politiques et stratégies de pêche comme pièce maîtresse dans le dispositif de gestion et de préservation des ressources halieutiques. Ainsi, l'Etat mauritanien n'a cessé de lui fournir les moyens pour faire face à sa mission. La volonté de poursuivre cet effort est inscrite dans la Stratégie de Développement du Secteur des Pêches et de l'Economie Maritime de 1998.

En raison du rôle majeur qu'il joue dans la création d'emplois grâce à ses potentialités, le secteur des pêches contribue largement à la réduction de la pauvreté chez les groupes les plus vulnérables, notamment ceux vivant de la pêche.

Quels sont ces groupes cibles, en quoi la recherche contribue-t-elle et de quelle manière à l'amélioration de leurs moyens d'existence ? Le présent document de synthèse issu des rapports intermédiaires élaborés par différentes équipes de consultants nationaux tentera de mettre en lumière ces différentes questions.

Les groupes cibles

Les groupes cibles auxquels doit bénéficier la contribution de la recherche à la réduction de la pauvreté sont identifiés ci-après et leur caractérisation est donnée en annexe 2.

Les groupes cibles se composent de pêcheurs mais aussi d'autres catégories professionnelles de la pêche maritime. Les principales communautés de pêcheurs traditionnels sont les Wolof et les Imraguen. La pêche est également exercée par d'autres mauritaniens nouvellement reconvertis dans cette activité.

La communauté des pêcheurs de N'diogo

Les pêcheurs de N'diogo sont des Wolof mauritaniens originaires du village de N'diogo situé au bord de l'océan atlantique près de la frontière sud-ouest avec le Sénégal. Par son nombre, c'est la plus importante communauté traditionnelle de pêcheurs artisans. Selon les enquêtes effectuées par le CNROP, ils représentent environ 44 % du nombre total des pêcheurs artisans nationaux.

Cette communauté s'adonne à l'activité de pêche, sa principale activité, essentiellement dans les villes de Nouakchott et de Nouadhibou. Cette activité est exclusivement pratiquée par les hommes. Certains pêcheurs N'Diogois sont membres de la Fédération Nationale des Pêches.

La communauté Imraguen

La communauté Imraguen est originaire des tribus arabes dont les plus importantes sont Ehel Barikalla, Ehel Bouhoubeyni, Oulad Abdel Wahed et Oulad Bou Sebaa. Ces tribus se seraient sédentarisées vers le 16^{ème} siècle dans différents villages de la côte, d'Agadir au Nord à Blawakh au Sud.

Bien qu'elle soit, en Mauritanie, la plus ancienne communauté ayant une tradition de pêche maritime, son effectif ne représente qu'environ 9% des pêcheurs artisans.

La communauté Imraguen est fondée sur la base de l'activité de pêche. Toute personne qui exerce cette activité devient pêcheur. De ce fait, il n'y a pas de différence sociale notable. L'autorité au sein de la communauté est attribuée au chef du village, choisi parmi les plus âgés. Son rôle est de conseiller, régler les litiges et organiser tous les détails de la vie courante. Cette forme d'organisation sociale constitue un point fort du système traditionnel Imraguen qui offre plus de liberté et d'équité sociale (chacun peut être chef quelque soit son origine).

Les Imraguen sont essentiellement tournés vers les activités de pêche avec une forte implication des hommes et des femmes. De tradition, les hommes commencent l'exercice de la pêche dès leur jeune âge et acquièrent ainsi une maîtrise parfaite des diverses techniques et connaissances sur la pêche et la ressource.

Comme les N'Diagolais, certains Imraguen sont membres de la FNP. Il existe également plusieurs groupements coopératifs de pêcheurs Imraguen dont les plus actifs sont ceux qui sont situés à l'intérieur du Parc National du Banc d'Arguin.

Les néo-pêcheurs

Les autres pêcheurs mauritaniens sont constitués de :

- marins industriels qui se sont reconvertis en pêcheurs artisans suite à la perte de leurs emplois dans la pêche industrielle
- A ce groupe, on peut ajouter les pêcheurs originaires du fleuve 'Soubalbé' qui ont migré à la fin des années 80 vers la mer en quête de travail.
- néo-pêcheurs (nouveaux pêcheurs), pour la plupart d'anciens commerçants, formés sur le tas dans les centres de formation, dans le cadre des programmes de lutte contre la pauvreté chez les groupes actifs de la population urbaine en chômage.

La plupart de ces pêcheurs ne possèdent pas de moyens propres de production ; ils travaillent pour le compte des petits opérateurs économiques privés. Les néo-pêcheurs s'adonnent surtout à la pêche au poulpe qui ne nécessite pas une technicité ou une maîtrise particulière.

Les néo-pêcheurs tirent environ 85% de leur revenu de l'activité de pêche. Les autres 15% proviennent essentiellement du petit commerce et du transport maritime. Certains sont membres de la FNP.

Les autres acteurs

Il s'agit essentiellement de femmes transformatrices et de mareyeurs.

a- Les transformatrices

La transformation implique plusieurs personnes en majorité des femmes. Comme pour les pêcheurs, les principales transformatrices sont issues des deux principales communautés Imraguen et N'diagolais.

Du fait de son enclavement, la communauté Imraguen a pendant longtemps recouru à la transformation de la quasi totalité des produits pêchés (poisson séché, poutargue et extraction de l'huile de la principale espèce ciblée à l'époque : le mullet jaune). Cette transformation qui concerne toutes les parties du poisson (chair et os) est effectuée exclusivement par les femmes, d'où leur célébrité pour l'exercice de cette activité.

On assiste actuellement, après la chute de la production de cette espèce, à une reconversion progressive vers la transformation d'autres espèces en particulier le séchage des ailerons de requin.

Dans les différents villages, les femmes sont organisées en groupements coopératifs dont les plus actifs sont ceux à l'intérieur du Parc, du fait du soutien des structures du PNBA.

Pour les autres communautés, la transformation concerne essentiellement le poisson fermenté (Guedj) dans les grands centres urbains comme Nouakchott et Nouadhibou. Cette activité occupe une importante population mais manque d'organisation contrairement à la communauté Imraguen.

b- Les Mareyeurs

On distingue plusieurs types de mareyeurs en Mauritanie :

- Le mareyage exercé directement par l'un des membres de la communauté des pêcheurs (le plus souvent par la femme du pêcheur ou par le pêcheur invalide) ;
- Les mareyeurs traditionnels résidents dans les villages Imraguen. Originaires de la région, installés depuis de nombreuses années dans ces villages, ils ont tissé des liens complexes et très solides avec les pêcheurs dont ils sont assurés d'obtenir l'ensemble de la production à des prix défiant toute concurrence.
- Les mareyeurs traditionnels étrangers : Ce sont généralement des commerçants qui distribuent des crédits de préfinancement très importants au début de leur activité pour « se faire une clientèle » ; ainsi ils disposent des liens également très forts avec les pêcheurs, leur assurant un pouvoir de négociation incontestable et une position commerciale très forte.

La seule organisation formelle est la section des mareyeurs membres de la Fédération Nationale de Pêche (FNP) qui compte plus de 500 adhérents. Tous ses membres sont exclusivement constitués par des hommes.

A ces deux principales activités, il faudrait ajouter d'autres activités non moins importantes concernant :

- la construction navale moderne (trois chantiers de construction navale à Nouakchott, et deux autres à Nouadhibou pour la fabrication d'embarcation en l'aluminium et en plastique) et artisanale (des chaudronniers qui fabriquent des embarcations en bois) ;
- la vente d'intrants de pêche (filets, moteurs, carburants, etc...)
- la vente de la glace ;
- les forgerons ou menuisiers métalliques (fournisseurs d'ancres, de plombs, etc) ;
- les charretiers pour le transport ;
- etc

Le sous secteur de la pêche artisanale, grâce à son dynamisme, absorbe une grande partie de la population déshéritée issue de l'exode rural. Il contribue ainsi à la lutte contre la pauvreté.

Malgré la priorité accordée à la pêche artisanale par les pouvoirs publics, les communautés de pêche restent encore confrontées à certaines difficultés qui entravent leur épanouissement.

Ces difficultés peuvent être résumées comme suit :

- Manque d'infrastructures de base (routes, ports, débarcadères, eau, etc...)
- Manque de moyens financiers propres et de sources adaptées de crédits ;
- Manque de formation en techniques d'organisation et de gestion ;
- Difficultés d'adaptation des pêcheurs Imraguen à d'autres techniques de pêche.

L'identification et la caractérisation des groupes cibles vivant de la pêche maritime étant faites, abordons maintenant la situation de la recherche halieutique : structuration, missions et moyens.

Situation de la recherche halieutique

La mission de la recherche halieutique est assez vaste et couvre divers domaines de la pêche : océanographie, socio-économie des pêches, technologie des produits et des engins de pêche, inspection sanitaire, valorisation des produits, etc.

En effet, le décret 94-035 stipule notamment que : « le CNROP a pour objet principal d'analyser les contraintes et les déterminants biologiques, physiques, socio-économiques et techniques du secteur de la pêche afin d'évaluer les différentes stratégies d'aménagement et de développement envisageables permettant une exploitation rationnelle des ressources halieutiques de la ZEE, une valorisation accrue de la production nationale et une meilleure rentabilisation de l'investissement »

Il est également chargé de :

«- la promotion et le développement d'une flottille de pêche artisanale et semi-industrielle par l'amélioration des techniques de pêche et l'étude des engins de pêche les plus appropriés :

- l'étude de l'utilisation la plus rationnelle par la transformation pour la consommation humaine des produits jusque-là utilisés pour la farine de poisson, par la mise au point de produits nouveaux ..., l'utilisation des sous-produits au niveau des villages par les pêcheurs eux-mêmes en vue de les rentabiliser.
- du contrôle de salubrité des produits de la pêche pour contribuer ainsi à la sauvegarde de l'hygiène publique »

La diversité des problèmes à aborder et la jeunesse du CNROP font que la recherche continue de nécessiter d'importants moyens humains (recrutement chercheurs et formation) et matériels (divers équipements). C'est ainsi que la recherche halieutique bénéficie d'un budget substantiel en constante progression permettant le renforcement des effectifs des personnels de la recherche et leur formation (annexe 3 et 4).

Grâce à la volonté de l'Etat de faire du CNROP un outil performant, la recherche halieutique dispose désormais d'un potentiel de compétences humaines et de moyens de recherche qui se traduisent par l'amélioration de ses prestations. Les connaissances sur les ressources halieutiques et leur environnement se sont améliorées, la protection du consommateur est de mieux en mieux assurée et la valorisation des produits est parmi les préoccupations majeures de la recherche et occupe désormais une place prépondérante dans ses activités.

Les capacités de recherche se sont consolidées avec l'acquisition d'importants moyens tels que :

- des moyens de prospection (2 navires de recherche, l'un de haute mer et l'autre côtier) ;
- des équipements de laboratoires de biologie, chimie, microbiologie ;
- des moyens financiers conséquents fournis par l'Etat;
- des équipes de scientifiques qui se consolident d'année en année dans plusieurs domaines couverts par la mission du Centre.

Après avoir examiné la situation de la recherche halieutique qui se consolide de plus en plus grâce à la volonté de l'Etat d'en faire un outil performant de développement du secteur des pêches, voyons quelle contribution apporte-t-elle à ses usagers.

Contribution de la recherche

a) recherche en sciences sociales

Les recherches en sciences sociales occupent une place importante dans les activités du CNROP. Aussi, le CNROP met en place un système d'enquêtes socio-économiques pour étudier les contraintes de développement de la pêche artisanale : structure de l'emploi, techniques de pêche, accès aux crédits, accès à la ressource, étude de la typologie des conflits en pêche artisanale, étude des contraintes des acteurs et leurs stratégies, analyse des réseaux d'appartenance des pêcheurs migrants. Les résultats de tels travaux permettent de formuler des recommandations pour améliorer les moyens d'existence durable des communautés vivant de la pêche.

Par exemple, c'est dans ce cadre qu'une enquête réalisée par le CNROP en collaboration avec la JICA (coopération japonaise) a révélé le niveau de maîtrise par les pêcheurs artisans en techniques de pêche selon leur origine géographique et ethnique. Par rapport au constat fait, le CNROP formule des recommandations pour l'amélioration de la situation (en terme de formation, d'équipements, etc.)

Plus généralement, on peut dire que la recherche en sciences sociales a tenté d'éclairer divers domaines de la pêche tant maritime que fluviale. Elle a, en effet, éclairé les conditions humaines anciennes et récentes de la mise en place du peuplement du littoral, ainsi que les procédures de contrôle de la côte mauritanienne et les objectifs d'appropriation de la pêche pendant la période coloniale. Les processus de l'occupation humaine de la côte et l'organisation sociale et économique des populations de pêcheurs ont largement été étudiés, notamment chez les Imraguen. Les travaux sur la migration des pêcheurs dans le sous secteur de la pêche artisanale situent les conditions historiques d'émergence du phénomène

migratoire chez certaines communautés de pêcheurs, mettent en évidence les formes de spécifiques de migration rencontrées en Mauritanie ainsi que leurs déterminants socio-économiques et socio-culturels. Sont également mis en relief les impacts de ces migrations sur les plans micro et macro-économiques, et les conséquences sur la différenciation sociale.

D'autres aspects abordés par la recherche en socio-économie ont permis de mettre en lumière la situation de l'emploi au niveau de la pêche artisanale, de la commercialisation et distribution des produits de la pêche, ainsi que la question de l'endettement et les modes d'intervention des différents acteurs. Enfin, les contraintes de développement de la pêche artisanale et les formes de conflits sont également des aspects documentés.

b) recherche halieutique

Une des principales missions du CNROP est de fournir aux décideurs des informations scientifiques devant servir de base pour la prise de décisions en matière de gestion des ressources et pour l'élaboration des politiques publiques.

Pour remplir cette mission, le CNROP mène des activités de recherche devant aboutir à :

- La détermination des potentiels de capture ;
- La réalisation de cartes de pêche (détermination de la répartition spatio-temporelle des ressources);
- La détermination de la rentabilité des activités de pêche par des études de coûts et revenus ;
- La définition des contraintes du développement de la pêche artisanale par l'étude de la structure de l'emploi, des techniques de pêche, de l'accès aux crédits et de l'accès à la ressource ;
- La sauvegarde de la salubrité des produits de pêche.

Ces activités découlent des programmes de recherche du CNROP qui tentent de répondre aux interrogations et attentes des utilisateurs des résultats de la recherche. Les résultats obtenus par la recherche sont périodiquement présentés et discutés lors des Groupes de travail organisés par le CNROP auxquels participent l'Administration, la Profession et les ONGs.

Concrètement, les résultats de la recherche sont à la base de :

- La délimitation des zones de pêche réservées à la pêche artisanale et côtière
- L'établissement des périodes d'arrêt biologique
- La limitation de l'effort de pêche exercé sur les espèces surexploitées (ex : poulpe)
- Respect de normes sanitaires applicables aux produits, usines et navires
- L'amélioration des procédés de transformation et de valorisation de certains produits de la pêche (ex : guédj -fermenté séché- ; fumage du poisson)

De façon moins formelle, le CNROP apporte une assistance constante aux professionnels de la pêche (opérateurs économiques, pêcheurs, transformateurs, etc) à travers la formulation d'avis sur des questions précises, l'encadrement et la formation pratique sur les règles d'hygiène, les procédés de transformation, de valorisation des produits ainsi que leur conservation, etc

En outre, dans le cadre d'un partenariat avec des partenaires au développement, le CNROP intervient dans la formation des pêcheurs et des transformateurs issus des communautés vivant de la pêche artisanale, installés le long du littoral mauritanien constituant les groupes cibles pour ces bailleurs de fonds.

La mise à profit de l'encadrement et l'appropriation des résultats de la recherche par les professionnels de la pêche leur ont permis, de façon générale, une meilleure rentabilisation de leurs activités grâce à une meilleure connaissance des saisons d'abondance des espèces et des zones de pêche, des pratiques d'assurance-qualité des établissements de pêche et des procédés de transformation.

Il est indéniable que la recherche joue un rôle majeur dans la connaissance des ressources halieutique et leur gestion rationnelle, dans la compréhension des processus d'organisation sociale des communautés de pêche ainsi que les rapports humains et commerciaux existants au niveau du secteur.

Examinons maintenant comment cette connaissance accumulée par la recherche profite-t-elle aux communautés vivant de la pêche et quels enseignements en tire-t-on d'une collaboration entre la recherche et ces communautés.

Partenariat entre la recherche et les communautés vivant de la pêche artisanale

Le cadre statutaire de la recherche halieutique n'a offert jusques-là que peu de possibilités de partenariat direct avec les communautés vivant de la pêche. En effet, le CNROP est considéré comme un organe qui a essentiellement pour rôle de mettre à la disposition du département de tutelle (MPEM) les informations utiles à la prise de décision. En général, le Centre est peu perçu comme un outil pouvant servir directement la population. Cette perception est en grande partie liée à la non visibilité de l'action du CNROP. Ceci justifie l'absence de partenariat direct entre la recherche et les communautés vivant de la pêche artisanale, en particulier. C'est ainsi que les cas partenariat qui ont été étudiés sont tous via un partenaire au développement (bailleur de fonds), commanditaire des études à mener. Néanmoins, dans plusieurs cas, les relations de la recherche avec les communautés ont été directes.

Des trois études de cas choisies une seule peut paraître pertinente puisque pour les deux autres l'intervention de la recherche pouvait se faire sans rapports formels avec les communautés. Il s'agissait, en effet, dans ces deux cas, d'un suivi des activités de pêche menées par les Imraguen, dont les résultats devaient servir au bailleur de fonds à formuler des mesures de gestion de la pêcherie en concertation avec la population résidentes du Banc d'Arguin.

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de ces expériences à différents niveaux :

Les cas de partenariat analysés mettent en évidence un renforcement des relations institutionnelles entre la recherche et les partenaires au développement.

Les mesures de gestion de la ressource proposées, sur la base des résultats de la recherche, sont généralement acceptées de façon consensuelle grâce à l'approche participative adoptée (organisation d'ateliers de concertation).

Dans les cas où les mesures de gestion privaient les populations d'un revenu, des mesures compensatoires sont souvent prises ; mais il arrive que les mesures de gestion obligent à un renoncement à des pratiques traditionnelles ancrées de longue date chez les populations. Dans ces cas, l'adhésion à ces mesures a été totale malgré tout. Parce qu'il s'agit de préserver l'équilibre d'un écosystème, donc la durabilité de leurs moyens d'existence.

Ceci résulte d'une implication effective des populations aux actions menées.

L'intégration réussie des enquêteurs installés sur le terrain et le choix de suppléants d'enquêteurs issus de la population cible a permis un dialogue permanent et fructueux pour la bonne exécution des études menées. Cet aspect est extrêmement important tant du point de vue de la population que de la recherche ; il arrive ainsi que le personnel de la recherche participe directement à la gestion de la vie du village (aide à la gestion de la coopérative, alphabétisation, etc). Cette démarche permet de faire connaître davantage l'institution de recherche et de vulgariser ses travaux.

La méthode participative adoptée qui a consisté, durant quelques années déjà, à impliquer les populations dans la mise en place de mesures d'aménagement de la ressource en collaboration avec la recherche, a permis de renforcer leur cohésion sociale d'une certaine manière.

Après avoir saisi toute la dimension de l'enjeu de la préservation de la ressource halieutique, principale source de leurs revenus, les objectifs des projets ont pu être atteints ou sont en voie de l'être (ex : reconversion de la pêcherie imraguen). Bien sûr, un accompagnement par des actions d'encadrement et de soutien financiers des organisations villageoises ont été nécessaires et ont contribué à améliorer les capacités organisationnelles et les pouvoirs de négociations des groupes vis à vis des tiers.

En définitive, il est vain d'édicter des mesures de préservation de la ressource, fussent-elles dans l'intérêt direct des populations tant que ces dernières n'en reconnaissent pas l'utilité et se les approprient.

Il est absolument indispensable, pour la réussite des études de projets, que la recherche considère les groupes bénéficiaires comme des partenaires à part entière qui ont une connaissance suffisante et utile de leurs milieux et activités. Les impliquer dans tout le processus du partenariat avec le bailleur de fonds est le meilleur moyen pour bien cibler les besoins prioritaires des bénéficiaires.

Dans les divers cas d'étude traités, le constat a été fait que la réussite des appuis (cf étude de cas no 3 : encadrement de femmes formatrices) dépend en grande partie du niveau d'organisation (présence d'un cadre organisationnel) des bénéficiaires sur lequel peut s'appuyer tout le processus du partenariat et la pérennisation des acquis ainsi que leur suivi.

Effets des Politiques Institutions Processus (PIP) en matière de recherche sur les moyens d'existence durables

La priorité accordée à la recherche halieutique par les politiques gouvernementales s'est traduite par d'importantes mesures législatives, institutionnelles dont notamment le

renforcement des prérogatives, de l'autonomie et des moyens du centre National de Recherche Océanographique et des pêches « CNROP ».

Le décret 164-78 du 23 novembre 1978 portant création du CNROP, modifié par le décret 94-035 du 4 avril 1994 contient un certain nombre de dispositions dont les applications ont des effets directs et indirects sur les MED des communautés.

Les dispositions statutaires¹ font du CNROP la source scientifique pour tout ce qui a trait aux mesures de gestion et d'aménagement des pêches:

- détermination du potentiel des stocks halieutiques qui sert de base à la fixation des captures totales autorisées, et l'effort de pêche permmissible et sa répartition entre flottilles ;
- mesures techniques d'aménagement destinées à la protection des juvéniles : ces mesures portent notamment sur le maillage des filets, les tailles minimales de capture autorisées, les cantonnements, zones de pêche, repos biologique etc.

D'autres règlements² (décret 81-62 du 2 avril 1981 portant réglementation de l'inspection sanitaire et du contrôle de salubrité des produits de la pêche destinés à l'alimentation humaine, décret 94.030 du 8 mars 1994 relatif aux normes d'hygiène et de salubrité et aux conditions d'inspection sanitaire et de contrôle régissant la production et la mise sur le marché des produits de la pêche) placent le CNROP au centre d'un dispositif législatif qui a des effets importants sur les moyens d'existence durables des communautés du fait de l'impact de celui-ci sur la pérennité des stocks, la valeur commerciale et nutritionnelle des produits et la rentabilité des exploitations, c'est-à-dire sur les revenus des pêcheurs, et sur la disponibilité et la qualité de leur ration alimentaire.

Ce rôle central de la recherche dans la définition des objectifs en matière d'aménagement, de gestion et d'exploitation des ressources halieutiques de la ZEE mauritanienne est affirmée dans différentes politiques de pêche, notamment celles qui se sont succédées au cours de la décennie 1990 :

- La Lettre de politique sectorielle de pêche de 1995
- Et la Stratégie d'aménagement et de développement du secteur de la pêche et de l'Economie maritime de 1998

Toutefois, durant les années 80 et 90, les politiques d'ajustement structurels (PAS) inspirées et financées par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire international ont eu pour conséquences une réduction des moyens de l'Etat et ont engendré une politique d'austérité qui a largement réduit les activités d'organismes publics tel que le CNROP.

Grâce aux améliorations de la situation macro-économique, la politique d'austérité a été assouplie, de sorte que le CNROP bénéficie d'un budget beaucoup plus important qui lui permet de s'acquitter convenablement de sa mission. La recherche halieutique a toujours bénéficié, plus que d'autres institutions nationales de recherche, d'une grande priorité dans les politiques macro-économiques et sectorielles du pays. A titre de comparaison, dans le budget national 2001, la rubrique « appui au programme de recherche vétérinaire » est de 5 millions

¹ Pour l'étendue de la mission du CNROP voir § situation recherche

² Pour plus de détails, se référer au produit 4

d'UM, alors que celle concernant la recherche halieutique est de 140 millions ; or, le secteur de l'élevage représente 18% du PIB du pays, ce qui montre l'importance accordée à la recherche halieutique.

Ainsi, peut-on espérer, dans une perspective d'un développement durable, une gestion rationnelle des ressources du secteur de la pêche qui occupe, en raison de ses retombées économiques, une place d'une importance capitale dans la stratégie de lutte contre la pauvreté qui touche plus de 50% de la population mauritanienne. Cette stratégie met en exergue le rôle de la recherche halieutique.

Le rôle joué par la recherche se manifeste également à travers l'élaboration des politiques publiques. Toutes les décisions importantes en matière d'aménagement, de gestion et d'exploitation des pêcheries partent des bases scientifiques fournies par le CNROP. Une partie importante du Code des pêches et de ses textes d'application, ainsi que d'autres textes réglementaires sont inspirés des résultats de la recherche halieutique :

- Loi N°2000-025 du 24/01/2000 portant Code des pêches et ses textes d'application en cours d'approbation, apportant des modifications importantes aux actuelles dispositions dérivées du Code des pêches de 1987 ;
- Arrêtés relatifs aux normes d'hygiène et de salubrité et aux conditions d'inspection sanitaire et de contrôle régissant la production et la mise sur le marché des produits de la pêche ;
- Etc.

Pendant, certaines limites minorent la contribution de la recherche sur les PIP. On peut en citer quelques unes par ordre d'importance :

- faible capacité des administrations en matière de compréhension et d'utilisation des résultats de la recherche ;
- compétences limitées du CNROP dans certains domaines tels que la socio-économie, la technologie de valorisation des produits;
- faible capacité du CNROP en matière de diffusion de l'information scientifique et de vulgarisation des résultats de la recherche en direction des utilisateurs potentiels ;
- faible motivation des communautés à collaborer avec la recherche dont elles n'appréhendent pas clairement la mission et le rôle potentiel qu'elle peut jouer dans le cadre de l'amélioration de leurs moyens d'existence ; ceci étant dû en grande partie à un taux relativement important d'analphabétisme au sein de ces communautés.

Les perspectives pour une meilleure contribution de la recherche halieutique et sociale sur les PIP et les conditions d'existence des communautés dépendant de la pêche sont reflétées dans le CSLP qui gouverne la politique macro-économique actuelle du Gouvernement et encourage fortement les programmes basés sur la participation des groupes cibles.

Le document du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté adopté en janvier 200, constitue désormais la référence de toutes les politiques sectorielles. Dans le domaine de la pêche, le CSLP met en exergue le rôle de la recherche : « la stratégie du Gouvernement est d'optimiser la rente économique tirée du secteur. Dans ce cadre, une attention particulière sera accordée à la gestion rationnelle de ressources halieutiques, dans une perspective de développement durable, avec le renforcement de la surveillance, et l'allocation de l'effort de pêche en fonction des niveaux permisibles définis par le CNROP ».

Quelques idées d'activités pour le renforcement de la collaboration entre la recherche et les utilisateurs

Il est clair que la recherche joue un rôle primordial dans le développement du secteur des pêches ; mais celui-ci semble simplement reconnu et apprécié par l'administration des pêches et pas suffisamment des organisations professionnelles et des communautés vivant de la pêche. Ce n'est pourtant pas par manque de résultats probants, qui sont d'ailleurs à la base des politiques de gestion et d'aménagement des ressources halieutiques.

Le CNROP doit faire bien plus que les forums réunissant des spécialistes de la recherche qu'il organise. Il doit définir une réelle stratégie de communication dont il ne peut se passer pour bien 'se vendre' dans l'intérêt des utilisateurs des résultats de la recherche'. Cette stratégie doit viser entre autres :

- l'amélioration de la visibilité de la recherche (par exemple en organisations des journées portes ouvertes, en participant à des émissions radio destinées au grand public, en diffusant régulièrement des informations concernant les activités CNROP, etc)
- le renforcement des relations avec les groupes professionnels (pêcheurs, mareyeurs, transformateurs, etc) par l'instauration d'un dialogue permanent et d'un système de vulgarisation adapté au grand public des travaux de la recherche (édition de brochures de vulgarisation accessibles au grand public, restaurer l'aquarium et l'ouvrir au public, notamment scolaire, etc)
- l'amélioration de la perception de la recherche par les communautés de pêche artisanale en particulier, par la diffusion d'une information ciblée (sur les techniques – de pêche, valorisation, transformation et conservation- utilisées ailleurs et utilisables en Mauritanie, susciter des collaborations par des rencontres fréquentes, etc)

L'amélioration de la collaboration entre la recherche et ses utilisateurs passe aussi par un renforcement de l'aptitude de la recherche elle-même et de ses usagers, respectivement, à formuler et assimiler convenablement les résultats de la recherche. Pour ce faire, les actions à envisager sont entre autres :

- formation des intervenants (administration, chercheurs) en matière d'approche participative
- renforcement des capacités des usagers de la recherche
- Implication des communautés cibles dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes de recherche touchant leurs activités
- Tenue d'ateliers de vulgarisation destinés à ces populations, sur des thèmes appropriés de recherche

De manière plus spécifique, les études de cas suggèrent les actions suivantes :

- Organisation des activités des femmes transformatrices de N'Diago au sein des coopératives
- Mise en place par la recherche de programmes de formation en hygiène, salubrité, transformation et gestion bien ciblés
- Appui en micro-crédit pour permettre aux femmes de revitaliser la transformation
- Octroi de moyens financiers aux coopératives pour réduire leur dépendance vis à vis des mareyeurs
- Amélioration des infrastructures de traitement des produits de la pêche utilisées par les femmes.

RECOMMANDATIONS

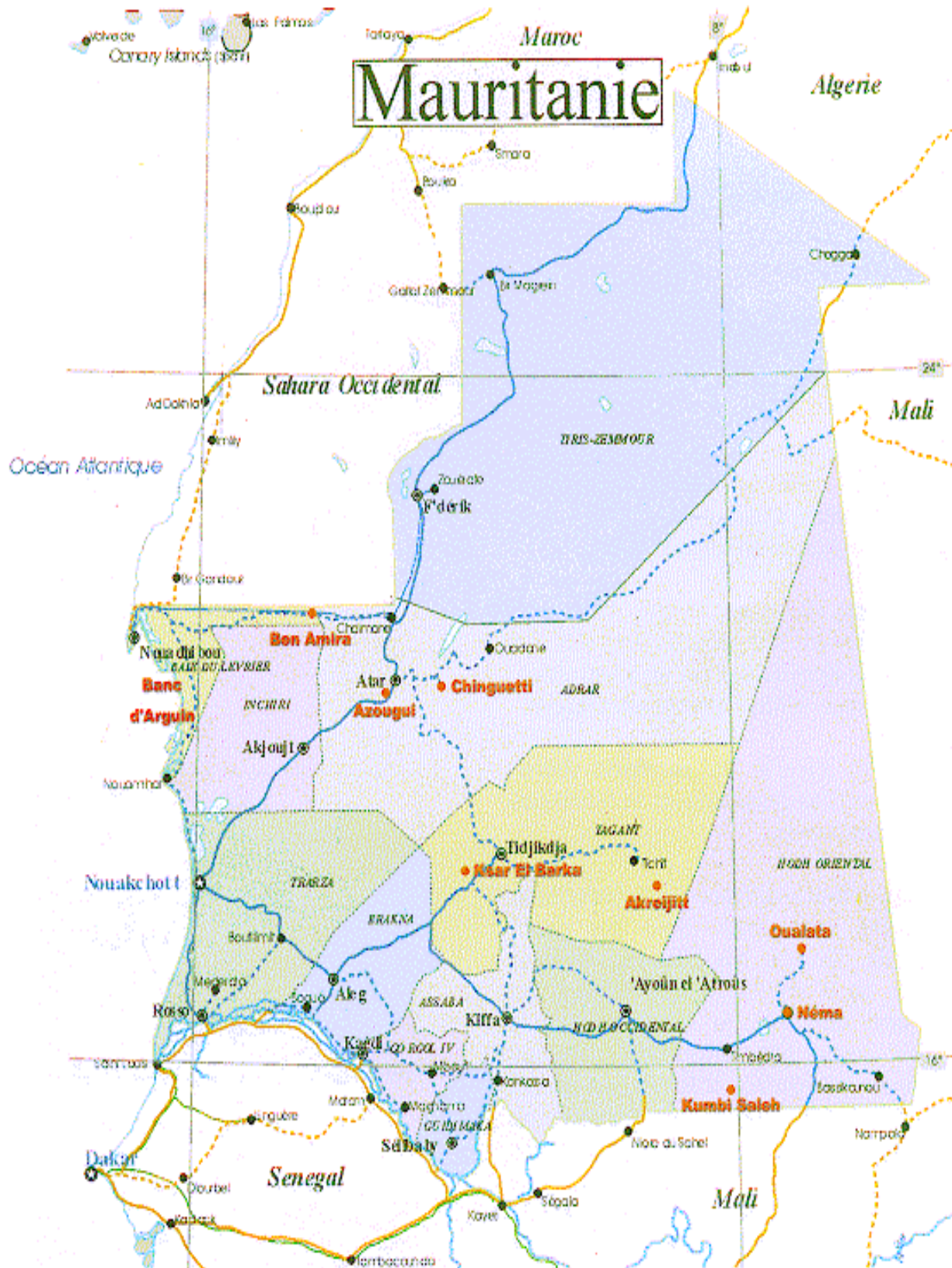
En conclusion de cette synthèse, les recommandations majeures ci-dessous peuvent être formulées pour servir d'idées de base pour des activités futures à mener pour renforcer la collaboration entre la recherche et les utilisateurs dans le but d'améliorer les moyens d'existence durables et de réduire la pauvreté des communautés de pêche artisanale.

1. Promouvoir les approches participatives au niveau de la recherche et de l'Administration pour leur donner plus d'habileté dans l'élaboration des avis de gestion et leur application
2. Renforcer les services du MPEM chargés de l'utilisation des résultats de la recherche halieutique
3. Promouvoir la recherche par le développement d'une stratégie de communication claire et adaptée pour rendre la recherche plus visible
4. Renforcer les compétences, dans le domaine de la communication, des structures de la recherche chargées de la documentation et de l'information scientifique
5. Concevoir des supports de diffusion et vulgarisation de l'information scientifique pour le grand public afin que la recherche soit plus proche de ses utilisateurs
6. Instaurer des cycles de formation-sensibilisation des acteurs dans divers domaines de la pêche à travers une collaboration Fédération Nationale des Pêches – recherche afin d'assurer une exploitation responsable et durable des ressources halieutiques
7. Maintenir des échanges réguliers entre la recherche, l'administration, la profession et la société civile incluant les ONG par une concertation permanente pour permettre à la recherche de tenir davantage compte des besoins et attentes des usagers de ses résultats

8. Encourager les chercheurs, notamment en technologie (engins et produits) et valorisation des produits, à s'ouvrir en direction des professionnels (pêcheurs, transformateurs, etc) et à davantage pratiquer le terrain pour adapter leurs travaux à la réalité
9. Soutenir l'organisation des activités de production de femmes par la mise en place des coopératives de femmes pour un meilleur développement de leurs activités et une plus grande efficacité des actions à entreprendre en leur direction
10. Mettre un accent particulier sur l'encadrement (notamment sur la formation en gestion de micro-projets, en les techniques de transformation et de conservation des produits) des femmes pour leur donner plus de pouvoir et les mettre au cœur du développement

ANNEXES

1. Carte de la Mauritanie

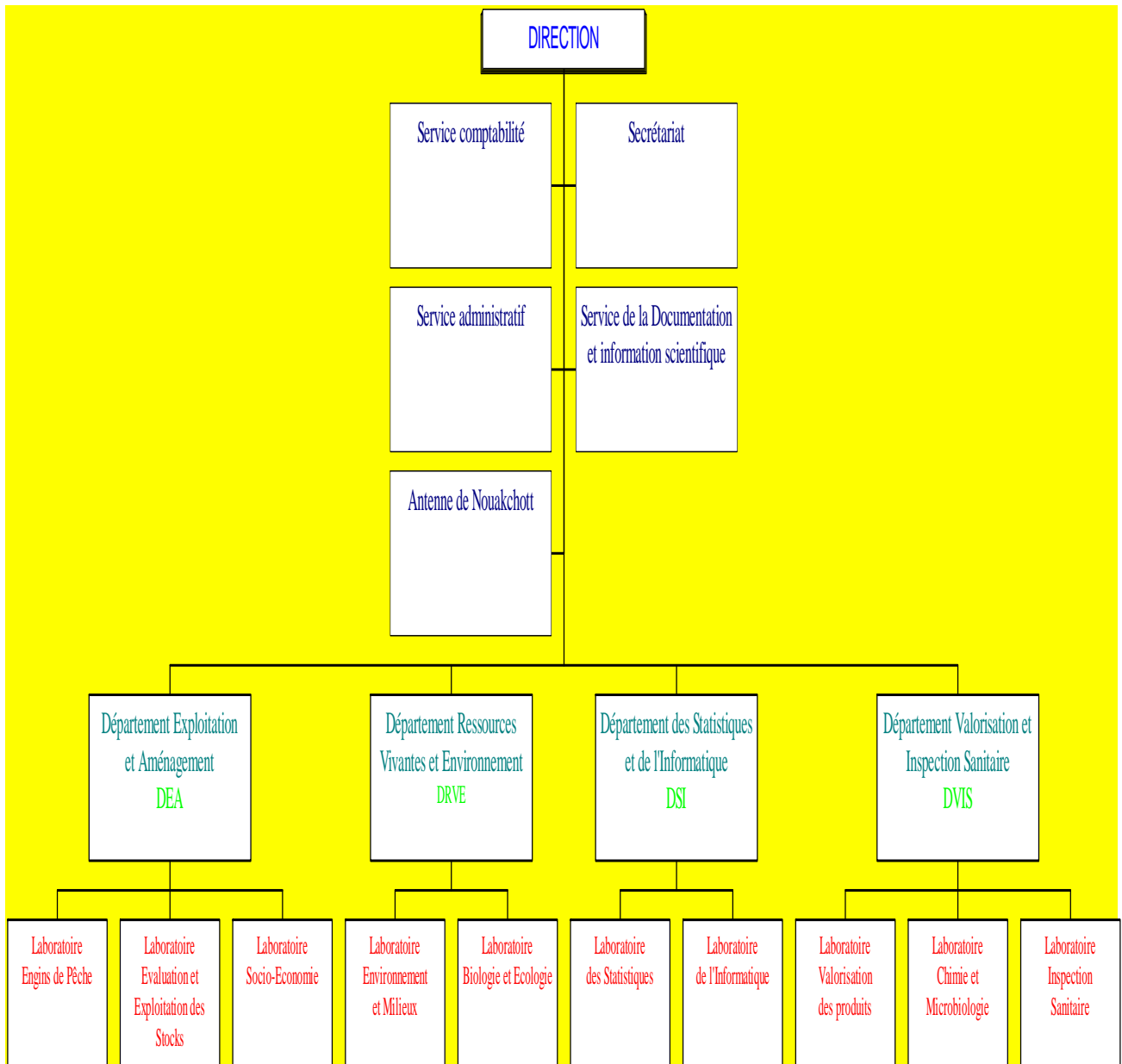


2. TABLEAU DE SYNTHESE : CARATERISATION DES “LIVELIHOOD GROUPS”

Groupes MED	Caractérisation	Différence hommes-femmes	Stratégies clés	Contraintes liées aux capitaux majeurs	Rentabilité financière des activités	Vulnérabilité/ risques clés
1. Pêcheurs : - Imraguen	Ethnique, autochtone et de tradition pêcheur	Exclusivement des hommes	-Pêche saisonnière : Pêche pratiquée de façon intense au moment où les espèces cibles sont abondantes (mulet, courbine)	- Manque d'eau potable - Diminution de l'abondance de la principale espèce (le mullet jaune) - Manque d'organisation, de formation et de moyens financiers - Manque d'infrastructures de base (débarcadères, port et routes)		Non respect des zonages entre la pêche industrielle et artisanale (conflit entre la pêche industrielle et artisanale) La chute brutale de la principale espèce ciblée (le mullet jaune) Difficultés d'adaptation d'autres techniques de pêche
- Ndiagolais	Ethnique, migrant et de tradition pêcheur	Exclusivement des hommes	- Pêche itinérante pêche qui cible des espèces migratrices tout au long de l'année au moyen d'un même engin (exemple la ligne en main pour la pêche de la dorade rose pendant sa migration du sud vers le nord)	- Manque d'organisation, de formation et de moyens financiers - Manque d'infrastructures de base (débarcadères, port et routes)		Non respect des zonages entre la pêche industrielle et artisanale (conflit entre la pêche industrielle et artisanale) Les conflits entre les pêcheurs autochtones et les migrants
- Néo-pêcheurs	Groupes professionnels de toutes composantes confondues Nouveauté dans le métier	Exclusivement des hommes	- Pêche en continu pêche toute l'année à partir du même point d'attache des espèces relativement sédentaires et aux comportements peu variables selon les saisons avec trois	- Manque d'organisation, de formation et de moyens financiers - Manque d'infrastructures de base (débarcadères, port et routes)		

			<p>périodes (période de pointe plus ou moins longue, une longue période assez bonne et une période creuse ou de chômage) On arrête de pêcher quand le produit de la pêche ne couvre pas les frais variables. Cette stratégie est essentiellement développée à Nouadhibou pour la pêche de poulpe</p>	<p>- Diminution de l'abondance de la principale espèce ciblée (poulpe) - Manque d'équipements de pêche (ils ne sont pas propriétaires des embarcations) - ne maîtrisant qu'une seule technique de pêche (pots à poulpes)</p>		
<p>2.Transformatrices</p> <p>- Imraguen</p> <p>-Autres mauritaniens</p>	<p>Groupes ethniques sédentaires</p> <p>Professionnels sédentaires de toutes composantes confondues</p>	<p>Exclusivement femmes</p> <p>A majorité hommes</p>	<p>Diversification des espèces à transformer (autres que le mullet)</p>	<p>Diminution de l'abondance de la principale espèce à transformer le mullet jaune ; Faible accès au crédit ; Faible niveau de formation et d'organisation</p>		<p>Disparition brutale de la principale espèce à transformer</p>
<p>3. Mareyeurs :</p> <p>-Traditionnels résidents</p> <p>-Traditionnels étrangers</p>	<p>Groupes ethniques, sédentaires</p> <p>Groupes professionnels migrants</p>	<p>A majorité hommes</p> <p>Exclusivement des hommes</p>	<p>Organisation en associations coopératives</p> <p>Préfinancement des pêcheurs pour avoir le monopole du produit</p>	<p>Manque d'équipements, de moyens de conservation et de transport</p> <p>Non accès à la fausse pêche (concurrence des industriels)</p>		

3. ORGANIGRAMME DU CNROP



4. Evolution des moyens financiers et humains du CNROP

